Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260416-2026_33-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 7 avril 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Absents représentés : 1
Nombre de votants : 14
Quorum réuni

Le sept avril deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du trente mars deux mille vingt-six, adressée par M.HUREL David, Maire.

Sont présents : Mme BOISNARD Christine, M. HUREL David, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, Mme ROUX Laurence, M. GALODE Jean, Mme GUILLAUME Sophie, M. BOURNICHE Romain, Mme HELMBOLD Cassandre, M. GUILLOU Josselin, Mme LECLAIR Virginie, M. BLANCHARD Olivier, Mme LETANG Patricia, M. LOYER Alexis.

Pouvoirs : Absente représentée
Mme HELMBOLD Cassandre par M.BOURNICHE Romain

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme LOUIS Gwénola a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Achat d'une vitrine et d'une armoire réfrigérée pour la Boucherie - délibération 2026-33
M. Le Maire informe le conseil municipal qu'une vitrine réfrigérée va être acheté auprès d'un boucher qui cesse son activité.
Le Conseil municipal, après débat et à la majorité,

- Autorise M. Le Maire à signer le devis pour l'achat de l'armoire réfrigérée d'un montant de 5 000€ HT soit 6 000€ TTC.
-

POUR : 12
CONTRE : -
ABSTENTIONS : 3

Pour extrait conforme,

Le Maire

HUREL David